

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21200033500449	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPIC MAIRIE DE BASTIA
--	---

POSTE COMPTABLE DE : commune de bastia

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : RÉGIE AUTONOME PARCS DE STATIONNEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 23

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 25

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 28

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 29

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 32

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 34

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 35

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 37

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 38

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

40

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 1 du 17/09/2020.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 809 090,01	G 3 502 788,71	G-A -306 301,30
	Section d'investissement	B 1 377 842,11	H 2 227 572,29	H-B 849 730,18

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 587 992,25 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 196 058,81 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 5 382 990,93	Q= G+H+I+J 7 318 353,25	=Q-P 1 935 362,32

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 772 830,60	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 772 830,60	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 809 090,01	= G+I+K 5 090 780,96	1 281 690,95
	Section d'investissement	= B+D+F 2 346 731,52	= H+J+L 2 227 572,29	-119 159,23
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 155 821,53	= G+H+I+J+K+L 7 318 353,25	1 162 531,72

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 772 830,60	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 534,62	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	718 295,98	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	784 500,00	534 771,52	0,00	0,00	249 728,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 166 000,00	1 165 896,70	0,00	0,00	103,30
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	2,17	0,00	0,00	97,83
Total des dépenses de gestion courante		1 950 600,00	1 700 670,39	0,00	0,00	249 929,61
66	Charges financières	223 000,00	126 237,78	87 008,74	0,00	9 753,48
67	Charges exceptionnelles	627 146,48	1 822,84	0,00	0,00	625 323,64
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	1 020 000,00	1 007 975,20			12 024,80
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	80 000,00	74 774,00	0,00	0,00	5 226,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 900 746,48	2 911 480,21	87 008,74	0,00	902 257,53
023	Virement à la section d'investissement (4)	548 128,71				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	814 117,06	810 601,06			3 516,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 362 245,77	810 601,06			551 644,71
TOTAL		5 262 992,25	3 722 081,27	87 008,74	0,00	1 453 902,24
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	1 115,22	0,00	0,00	-1 115,22
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 710 000,00	2 834 939,98	0,00	0,00	-124 939,98
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	10 958,54	0,00	0,00	4 041,46
Total des recettes de gestion courante		2 725 000,00	2 847 013,74	0,00	0,00	-122 013,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	301 000,00	7 176,97	0,00	0,00	293 823,03
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 026 000,00	2 854 190,71	0,00	0,00	171 809,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	649 000,00	648 598,00			402,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		649 000,00	648 598,00			402,00
TOTAL		3 675 000,00	3 502 788,71	0,00	0,00	172 211,29
Pour information		1 587 992,25				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	518 127,76	233 145,43	54 534,62	230 447,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 025 000,00	0,00	718 295,98	306 704,02
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 543 127,76	233 145,43	772 830,60	537 151,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	501 867,45	496 098,68	0,00	5 768,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	501 867,45	496 098,68	0,00	5 768,77
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 044 995,21	729 244,11	772 830,60	542 920,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	649 000,00	648 598,00		402,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	649 000,00	648 598,00		402,00
	TOTAL	2 693 995,21	1 377 842,11	772 830,60	543 322,50
	Pour information	196 058,81			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 002 808,25	916 971,23	0,00	85 837,02
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 027 808,25	916 971,23	0,00	110 837,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 527 808,25	1 416 971,23	0,00	110 837,02
021	Virement de la section d'exploitation (2)	548 128,71			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	814 117,06	810 601,06		3 516,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 362 245,77	810 601,06		551 644,71
	TOTAL	2 890 054,02	2 227 572,29	0,00	662 481,73
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	534 771,52		534 771,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 165 896,70		1 165 896,70
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,17		2,17
66	Charges financières	213 246,52	0,00	213 246,52
67	Charges exceptionnelles	1 822,84	0,00	1 822,84
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 007 975,20	810 601,06	1 818 576,26
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	74 774,00		74 774,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 998 488,95	810 601,06	3 809 090,01

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 809 090,01
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	648 598,00	648 598,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	496 098,68	0,00	496 098,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	233 145,43	0,00	233 145,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		729 244,11	648 598,00	1 377 842,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	196 058,81
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 573 900,92
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 115,22		1 115,22
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 834 939,98		2 834 939,98
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 958,54		10 958,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 176,97	648 598,00	655 774,97
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 854 190,71	648 598,00	3 502 788,71

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 587 992,25
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 090 780,96
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	916 971,23	0,00	916 971,23
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		810 601,06	810 601,06
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		916 971,23	810 601,06	1 727 572,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	500 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 227 572,29
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	784 500,00	534 771,52	0,00	0,00	249 728,48
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	156 800,00	120 481,77	0,00	0,00	36 318,23
6063	Fournitures entretien et petit équipt	12 700,00	12 025,46	0,00	0,00	674,54
6064	Fournitures administratives	4 000,00	5 316,63	0,00	0,00	-1 316,63
6066	Carburants	500,00	160,24	0,00	0,00	339,76
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	14 447,87	0,00	0,00	-4 447,87
611	Sous-traitance générale	5 000,00	11 404,55	0,00	0,00	-6 404,55
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	18 861,59	0,00	0,00	46 138,41
61523	Entretien, réparations réseaux	11 000,00	520,00	0,00	0,00	10 480,00
6156	Maintenance	223 500,00	214 073,68	0,00	0,00	9 426,32
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	8 000,00	14 660,00	0,00	0,00	-6 660,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	6 966,36	0,00	0,00	3 033,64
627	Services bancaires et assimilés	14 000,00	16 636,37	0,00	0,00	-2 636,37
6287	Remboursements de frais	135 000,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	21 000,00	20 089,00	0,00	0,00	911,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	15 000,00	10 386,00	0,00	0,00	4 614,00
63512	Taxes foncières	86 000,00	68 742,00	0,00	0,00	17 258,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 166 000,00	1 165 896,70	0,00	0,00	103,30
6331	Versement de mobilité	8 604,15	93,80	0,00	0,00	8 510,35
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 787,90	223,81	0,00	0,00	2 564,09
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 096,42	7 622,77	0,00	0,00	-526,35
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 373,99	25,56	0,00	0,00	2 348,43
6411	Salaires, appointements, commissions	508 460,72	494 521,64	0,00	0,00	13 939,08
6413	Primes et gratifications	80 966,78	75 205,94	0,00	0,00	5 760,84
64148	Autres indemnités et avantages divers	230 682,39	258 566,72	0,00	0,00	-27 884,33
6415	Supplément familial	5 845,99	3 464,88	0,00	0,00	2 381,11
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	243 188,01	250 085,74	0,00	0,00	-6 897,73
6453	Cotisations aux caisses de retraites	36 663,15	37 022,76	0,00	0,00	-359,61
6454	Cotisations au Pôle emploi	31 909,79	32 515,96	0,00	0,00	-606,17
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 151,71	5 374,24	0,00	0,00	777,47
6478	Autres charges sociales diverses	1 269,00	1 172,88	0,00	0,00	96,12
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	2,17	0,00	0,00	97,83
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	2,17	0,00	0,00	97,83
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 950 600,00	1 700 670,39	0,00	0,00	249 929,61
66	Charges financières (b) (5)	223 000,00	126 237,78	87 008,74	0,00	9 753,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	212 632,00	204 610,06	0,00	0,00	8 021,94
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 018,59	-78 990,15	87 008,74	0,00	0,00
6688	Autre	2 349,41	617,87	0,00	0,00	1 731,54
67	Charges exceptionnelles (c)	627 146,48	1 822,84	0,00	0,00	625 323,64
678	Autres charges exceptionnelles	627 146,48	1 822,84	0,00	0,00	625 323,64
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	1 020 000,00	1 007 975,20			12 024,80
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	1 020 000,00	1 007 975,20			12 024,80
69	Impôts sur les bénéfécies et assimilés (e) (7)	80 000,00	74 774,00	0,00	0,00	5 226,00
6951	Impôts sur les bénéfécies	80 000,00	74 774,00	0,00	0,00	5 226,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 900 746,48	2 911 480,21	87 008,74	0,00	902 257,53
023	Virement à la section d'investissement	548 128,71				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	814 117,06	810 601,06			3 516,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	814 117,06	810 601,06			3 516,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 362 245,77	810 601,06			551 644,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 362 245,77	810 601,06			551 644,71
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 262 992,25	3 722 081,27	87 008,74	0,00	1 453 902,24

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	87 008,74
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	78 990,15
= Différence ICNE N – ICNE N-1	8 018,59

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	1 115,22	0,00	0,00	-1 115,22
64198	Autres remboursements	0,00	1 115,22	0,00	0,00	-1 115,22
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 710 000,00	2 834 939,98	0,00	0,00	-124 939,98
706	Prestations de services	1 600 000,00	1 738 322,41	0,00	0,00	-138 322,41
707	Ventes de marchandises	0,00	8 254,17	0,00	0,00	-8 254,17
7083	Locations diverses	970 000,00	946 610,05	0,00	0,00	23 389,95
7088	Autres produits activités annexes	140 000,00	141 753,35	0,00	0,00	-1 753,35
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	10 958,54	0,00	0,00	4 041,46
7588	Autres	15 000,00	10 958,54	0,00	0,00	4 041,46
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 725 000,00	2 847 013,74	0,00	0,00	-122 013,74
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	301 000,00	7 176,97	0,00	0,00	293 823,03
778	Autres produits exceptionnels	301 000,00	7 176,97	0,00	0,00	293 823,03
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 026 000,00	2 854 190,71	0,00	0,00	171 809,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	649 000,00	648 598,00			402,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	649 000,00	648 598,00			402,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		649 000,00	648 598,00			402,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 675 000,00	3 502 788,71	0,00	0,00	172 211,29
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 587 992,25				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 – DI 040, RE 043 – DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	518 127,76	233 145,43	54 534,62	230 447,71
2135	Installations générales, agencements	176 661,00	46 402,09	30 698,63	99 560,28
2138	Autres constructions	7 141,92	11 560,00	0,00	-4 418,08
2151	Installations complexes spécialisées	289 563,50	52 121,15	12 263,52	225 178,83
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	109 058,53	8 242,60	-117 301,13
2183	Matériel de bureau et informatique	1 562,22	2 120,00	857,22	-1 415,00
2184	Mobilier	20 000,00	0,00	799,97	19 200,03
2188	Autres immobilisations corporelles	23 199,12	11 883,66	1 672,68	9 642,78
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 025 000,00	0,00	718 295,98	306 704,02
2313	Constructions	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	845 000,00	0,00	718 295,98	126 704,02
Total des dépenses d'équipement		1 543 127,76	233 145,43	772 830,60	537 151,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	501 867,45	496 098,68	0,00	5 768,77
1641	Emprunts en euros	501 867,45	496 098,68	0,00	5 768,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		501 867,45	496 098,68	0,00	5 768,77
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 044 995,21	729 244,11	772 830,60	542 920,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	649 000,00	648 598,00		402,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	649 000,00	648 598,00		402,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	395 622,00	455 231,00		-59 609,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	93 674,00	42 791,00		50 883,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	17 498,00	8 370,00		9 128,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	142 206,00	142 206,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		649 000,00	648 598,00		402,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 693 995,21	1 377 842,11	772 830,60	543 322,50
Pour information		196 058,81			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 002 808,25	916 971,23	0,00	85 837,02
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	1 002 808,25	916 971,23	0,00	85 837,02
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2135	Installations générales, agencements	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 027 808,25	916 971,23	0,00	110 837,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 527 808,25	1 416 971,23	0,00	110 837,02
021	Virement de la section d'exploitation	548 128,71			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	814 117,06	810 601,06		3 516,00
28135	Installations générales, agencements, ..	45 716,00	35 030,00		10 686,00
28138	Autres constructions	696 596,00	702 971,00		-6 375,00
28151	Installations complexes spécialisées	11 163,00	39 074,00		-27 911,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 854,00	9 410,00		-4 556,00
28183	Matériel de bureau et informatique	28 118,08	14 985,00		13 133,08
28184	Mobilier	21 045,92	589,00		20 456,92
28188	Autres	6 624,06	8 542,06		-1 918,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 362 245,77	810 601,06		551 644,71
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 362 245,77	810 601,06		551 644,71
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 890 054,02	2 227 572,29	0,00	662 481,73
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 742 260,98									
1641 Emprunts en euros (total)					13 742 260,98									
2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/07/2007	23/07/2007	01/08/2009	1 955 202,58	V	(LEP(Préfixé) + 0.2)-Floor 0 sur	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
2-Réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/07/2007	01/05/2022	01/08/2022	1 065 715,58	V	LEP(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.8)-Floor 0 sur Livret	1,800	1,800	EUR	A	C	O	A-1
3	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2011	01/01/2011	01/02/2011	1 727 508,58	V	A(Préfixé) (LEP(Préfixé) + 0.2)-Floor -0.2 sur	2,450	2,450	EUR	A	P	O	A-1
3-Réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2011	01/05/2022	01/02/2023	993 834,24	V	LEP(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.8)-Floor 0 sur Livret	1,800	1,800	EUR	A	C	O	A-1
4	DEXIA CL	26/11/2008	01/01/2009	01/07/2009	3 000 000,00	F	A(Préfixé) Taux fixe à 5.93 %	5,930	6,107	EUR	S	P	O	A-1
5	CREDIT MUTUEL	15/05/2017	15/05/2017	31/10/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.15 %	1,150	1,155	EUR	T	C	O	A-1
5311257	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/08/2019	06/09/2019	01/01/2020	1 500 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1
6	CAISSE D'EPARGNE	14/06/2018	15/06/2018	15/09/2018	2 000 000,00	V	A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0.7)-Floor 0 sur Livret	1,450	1,479	EUR	T	P	O	A-1
							A(Préfixé)							

MAIRIE DE BASTIA - RÉGIE AUTONOME PARCS DE STATIONNEMENT - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 742 260,98									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 714 723,49					496 098,68	204 610,06	0,00	87 008,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 714 723,49					496 098,68	204 610,06	0,00	87 008,74
2	N	0,00	A-1	993 834,24	0,00	V	(LEP(Préfixé) + 0.2)-Floor 0 sur LEP(Préfixé)	1,212	0,00	9 577,12	0,00	11 849,80
2-Réam	N	0,00	A-1	976 905,95	10,58	V	(Livret A(Préfixé) + 0.8)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,375	88 809,63	4 763,68	0,00	0,00
3	N	0,00	A-1	976 905,95	0,00	V	(LEP(Préfixé) + 0.2)-Floor -0.2 sur LEP(Préfixé)	2,090	70 254,56	18 679,15	0,00	11 321,26
3-Réam	N	0,00	A-1	993 834,24	12,08	V	(Livret A(Préfixé) + 0.8)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,779	0,00	0,00	0,00	0,00
4	N	0,00	A-1	1 702 649,36	9,50	F	Taux fixe à 5.93 %	5,996	128 470,19	108 202,01	0,00	51 324,95
5	N	0,00	A-1	975 000,00	9,58	F	Taux fixe à 1.15 %	1,147	100 000,00	11 931,26	0,00	1 868,75
5311257	N	0,00	A-1	1 343 134,42	21,75	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,700	52 153,62	18 438,88	0,00	8 541,03
6	N	0,00	A-1	1 752 459,33	25,46	V	(Livret A(Préfixé) + 0.7)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,910	56 410,68	33 017,96	0,00	2 102,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE BASTIA - RÉGIE AUTONOME PARCS DE STATIONNEMENT - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 714 723,49					496 098,68	204 610,06	0,00	87 008,74

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 714 723,49	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	28 256,27	70 254,56	0,00	
Refinancement de dette (3)																
2	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	0,00	0,00	A	V	(LEP(Préfixé) + 0.2)-Floor 0 sur	1,212		0,00	9 577,12	0,00	0,00
3	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	0,00	0,00	0,00	A	V	(LEP(Préfixé) + 0.2)-Floor -0.2 sur LEP(Préfixé)	2,090		0,00	18 679,15	70 254,56	0,00
Total des recettes au c/ 166					2 059 549,82	2 059 549,82							4 763,68	88 809,63	23 171,06	
Refinancement de dette (4)																
2-Réam	2022	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 065 715,58	1 065 715,58	10,58	A	V	(Livret A(Préfixé) + 0.8)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,375		4 763,68	88 809,63	11 321,26	
3-Réam	2022	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	993 834,24	993 834,24	12,08	A	V	(Livret A(Préfixé) + 0.8)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,779		0,00	0,00	11 849,80	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
2	23/07/2007	01/05/2022	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11,00	11,00	V	(LEP(Préfixé) + 0.2)-Floor 0 sur LEP(Préfixé)	3,950	R	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,800	1 955 202,58	993 834,24	P A	C A	993 834,24	11 849,80	9 577,12	0,00
3	01/01/2011	01/05/2022	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13,00	13,00	V	(LEP(Préfixé) + 0.2)-Floor -0.2 sur LEP(Préfixé)	2,450	R	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,800	1 727 508,58	1 065 715,58	P A	C A	976 905,95	11 321,26	18 679,15	70 254,56
Total												3 682 711,16	2 059 549,82			1 970 740,19	23 171,06	28 256,27	70 254,56

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	3	15/06/2009
L	Bâtiments	35	15/06/2009
L	Agencements, Aménag des constructions	25	15/06/2009
L	Installations à caractère spécifiques (caisse...)	8	15/06/2009
L	Matériel industriel	8	15/06/2009
L	OutiOutillage industriel	8	15/06/2009
L	Matériel de transport	8	15/06/2009
L	Matériel de bureau et matériel informatique	8	15/06/2009
L	Mobilier	10	15/06/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		351 126,80	351 126,80	0,00	351 126,80
TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN	0,00		351 126,80	351 126,80	0,00	351 126,80
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		351 126,80	351 126,80	0,00	351 126,80
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	1 007 975,20		0,00	1 007 975,20	0,00	1 007 975,20
CONTENTIEUX	1 007 975,20		0,00	1 007 975,20	0,00	1 007 975,20
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	1 007 975,20		0,00	1 007 975,20	0,00	1 007 975,20

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 150 867,45	I 1 144 696,68
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		501 867,45	496 098,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	501 867,45	496 098,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		649 000,00	648 598,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	649 000,00	648 598,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 144 696,68	772 830,60	196 058,81	2 113 586,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 362 245,77	III 810 601,06
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 362 245,77	810 601,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	45 716,00	35 030,00
28138	Autres constructions	696 596,00	702 971,00
28151	Installations complexes spécialisées	11 163,00	39 074,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 854,00	9 410,00
28183	Matériel de bureau et informatique	28 118,08	14 985,00
28184	Mobilier	21 045,92	589,00
28188	Autres	6 624,06	8 542,06
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	548 128,71	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	810 601,06	0,00	0,00	500 000,00	1 310 601,06

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 113 586,09
Ressources propres disponibles	IV	1 310 601,06
Solde	V = IV – II (3)	-802 985,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
20/01/2022	ADAP NICO	14 700,00	556,00	25
20/01/2022	Parking de la Gare - Reprise des(REPORT)	4 520,00	170,00	25
24/01/2022	vérif et remplacement extincteur(REPORT)	515,90	482,00	1
24/01/2022	vérif et remplacement extincteur(REPORT)	304,60	284,00	1
24/01/2022	vérif et remplacement extincteur(REPORT)	541,40	506,00	1
24/01/2022	vérif et remplacement extincteur(REPORT)	482,80	451,00	1
24/01/2022	IN-GEO GAUDIN 28 10 2021. MISE E(REPORT)	8 548,50	999,00	8
31/01/2022	MFI CITADELLE 19 11 2021. REMPLA(REPORT)	705,00	129,00	5
09/02/2022	MATERIELS THALES PARKING GARE(REPORT)	19 534,00	1 738,00	10
09/02/2022	MATERIELS THALES PARKING ST NICO(REPORT)	6 481,00	576,00	10
17/02/2022	EIA GAUDIN 03 02 2022. ACHAT D'UNE LISSE	1 424,00	155,00	8
22/02/2022	remplacement batterie sono de sécurité	968,50	832,00	1
28/02/2022	PLOMBACAP CITADELLE 07 02 2022. REMPLACEMENT	1 560,00	164,00	8
04/03/2022	EIA GARE 01 02 2022. RAJOUTS PC ET REMPL	3 493,72	359,00	8
04/03/2022	EIA CITADELLE 01 02 2022. REMPLACEMENT D	2 216,00	228,00	8
04/03/2022	EIA SAINT NICOLAS 01 02 2022. REMPLACEMENT	2 900,40	298,00	8
04/03/2022	EIA MARCHE 01 02 2022. REMPLACEMENT DE L	2 772,00	285,00	8
09/03/2022	Pkg St Nicolas - Mise aux normes(REPORT)	1 500,00	121,00	10
17/03/2022	Parking d ela citadelle: Réparat(REPORT)	2 000,00	158,00	10
23/03/2022	EIA SAINT NICOLAS 01 02 2022. REMPLACEMENT	4 348,80	418,00	8
23/03/2022	EIA GARE 04 02 2022. REMPLACEMENT DE LUM	7 099,38	682,00	8
23/03/2022	remplacement BAES parking marché	3 375,62	259,00	10
23/03/2022	EIA CITADELLE 01 02 2022. REMPLACEMENTS	8 631,58	830,00	8
23/03/2022	EIA GARE 01 02 2022. REMPLACEMENTS DE LU	5 313,00	511,00	8
23/03/2022	EIA GARE 01 02 2022. REMPLACEMENT DE LUM	4 431,60	425,00	8
29/04/2022	PLOMBACAP MARCHE 14 04 2022. REMPLACEMENT	750,00	62,00	8
29/04/2022	METALCO GARE 22 03 2022. FERMETURE DES 3	10 693,19	286,00	25
24/05/2022	EIA SAINT NICOLAS 04 02 2022. REMPLACEMENT	6 730,99	504,00	8
24/05/2022	EIA GAUDIN 07 0 2022. REMPLACEMENT D'UNE	3 540,36	265,00	8
24/05/2022	EIA CITADELLE 11 05 2022. REMPLACEMENT D	4 914,60	368,00	8
24/05/2022	EIA GARE 11 05 2022. REMPLACEMENT DE L'O	4 914,60	370,00	8
17/06/2022	remplacement batteries et condensateur p	2 135,00	143,00	8
01/07/2022	Déplacement de la source d'éclairage cen	5 128,86	2 564,00	1
07/07/2022	EIA SAINT NICOLAS 20 06 2022. SUITE VISI	8 583,60	514,00	8
07/07/2022	EIA GARE 20 06 2022. SUITE VISITE SEMEST	6 664,80	399,00	8
07/07/2022	EIA MARCHE 20 06 2022. SUITE VISITE SEME	818,26	48,00	8
07/07/2022	EIA GAUDIN 20 06 2022. SUITE VISITE SEME	629,90	37,00	8
07/07/2022	EIA CITADELLE 20 06 2022. SUITE VISITE	5 034,00	301,00	8
07/07/2022	EIA SAINT NICOLAS 01 02 2022. REMPLACEMENT	7 161,00	429,00	8
18/07/2022	METALCO GARE 02 05 2022. RENOVATION POR	1 708,88	30,00	25
22/07/2022	EIA CITADELLE 30 05 2022. REMPLACEMENT D	1 184,00	65,00	8
26/07/2022	EIA GARE 07 07 2022. REMPLACEMENT CHAINE	1 054,56	56,00	8
31/08/2022	AAI 08 08 2022. REMPLACEMENT D'UNE POMPE	4 893,25	201,00	8
05/09/2022	remplacement BAES parking marché	644,90	8,00	25
05/09/2022	remplacement pompes à condensats	1 122,00	45,00	8
09/09/2022	ACHAT DEFIBRILLATEUR PARKING CIT(REPORT)	1 240,00	384,00	1
15/09/2022	EIA GARE 26 07 2022. REMPLACEMENT D'UNE	487,20	141,00	1
15/09/2022	EIA CITADELLE 25 07 2022. REMPLACEMENT D	5 918,40	214,00	8
15/09/2022	EIA GARE 27 07 2022. REMPLACEMENT D'UNE	487,20	141,00	1
15/09/2022	EIA GARE 05 08 2022. REMPLACEMENT D'UNE	487,20	141,00	1
16/09/2022	Parking Citadelle: déplacement t(REPORT)	4 436,00	51,00	25
19/09/2022	renouvellement mono split parking du mar	901,00	31,00	8
06/10/2022	installation d'un module gsm 4g pour KRM	527,00	15,00	8
10/10/2022	DI MEGLIO CITADELLE 25 07 2022. MISE EN	1 973,50	17,00	25
13/10/2022	Pkg St Nicolas - Mise aux normes(REPORT)	850,00	7,00	25
18/10/2022	EIA GARE 30 08 2022. INSTALLATION D'UNE	610,00	15,00	8
18/10/2022	EIA CITADELLE 07 07 2022. ACHAT DE DEUX	3 524,00	89,00	8
19/10/2022	ACHAT DEFIBRILLATEUR PARKING DE LA GARE	1 240,00	248,00	1
21/10/2022	MFI SAINT NICOLAS 08 09 2022. ACHAT D'UN	1 415,00	34,00	8
25/10/2022	EIA GAUDIN 07 07 2022. REMPLACEMENT D'UN	764,40	17,00	8
07/11/2022	EIA SAINT NICOLAS 20 10 2022. SUITE VISI	1 020,00	19,00	8
07/11/2022	EIA SAINT NICOLAS 17 10 2022. REMPLACEMENT	203,04	3,00	8
07/11/2022	EIA MARCHE 20 10 2022. SUITE VISITE PERI	1 206,00	22,00	8

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/11/2022	DRAGER CITADELLE 18 10 2022.	1 689,74	29,00	8
21/11/2022	Traitement oxydation des portes palières	680,00	9,00	8
21/11/2022	EIA CITADELLE 19 10 2022. SUITE VISITE P	5 251,20	72,00	8
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
31/12/2021	PARKING GAUDIN compteur d'eau	11 560,00	330,28	35
TOTAL GENERAL		233 145,43	20 340,28	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	0,00	21,00	0,00	0,00	0,00
Adjt tech	C	15,00	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00
Adjt tech Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent maitrise	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		22,00	0,00	22,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	62 411 783,32	57 287 808,03	0,00	57 287 808,03
RECETTES	62 411 783,32	58 807 931,69	0,00	58 807 931,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	44 187 557,04	32 928 742,80	2 993 640,10	35 922 382,90
RECETTES	44 187 557,04	34 559 967,60	2 510 543,97	37 070 511,57

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET BUDGET ANNEXE VIEUX PORT / Numéro SIRET : 21200033500415				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 567 000,00	841 037,36	0,00	841 037,36
RECETTES	1 567 000,00	809 228,34	0,00	809 228,34
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 106 000,00	187 335,69	859 078,34	1 046 414,03
RECETTES	1 106 000,00	51 261,20	679 280,00	730 541,20

BUDGET BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM / Numéro SIRET : 21200033500464				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	373 861,23	105 858,55	0,00	105 858,55
RECETTES	373 861,23	290 106,75	0,00	290 106,75
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	328 903,74	258 903,74	0,00	258 903,74
RECETTES	328 903,74	156 159,00	0,00	156 159,00

BUDGET RÉGIE AUTONOME PARCS DE STATIONNEMENT / Numéro SIRET : 21200033500449				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	5 262 992,25	3 809 090,01	0,00	3 809 090,01
RECETTES	5 262 992,25	3 502 788,71	0,00	3 502 788,71
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 890 054,02	1 377 842,11	772 830,60	2 150 672,71
RECETTES	2 890 054,02	2 227 572,29	0,00	2 227 572,29

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	69 615 636,80	62 043 793,95	0,00	62 043 793,95
RECETTES	69 615 636,80	63 410 055,49	0,00	63 410 055,49

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	48 512 514,80	34 752 824,34	4 625 549,04	39 378 373,38
RECETTES	48 512 514,80	36 994 960,09	3 189 823,97	40 184 784,06
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	118 128 151,60	96 796 618,29	4 625 549,04	101 422 167,33
TOTAL AGREGE DES RECETTES	118 128 151,60	100 405 015,58	3 189 823,97	103 594 839,55

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALBERTELLI VIVIANE	
BELGODERE DANIELLE	
CARRIER MARIE DOMINIQUE	
COLOMBANI CARULINA	
DALCOLETTO FRANCOIS	
DE GENTILI EMMANUELLE	
DE ZERBI LISANDRU	
DEL MORO ALAIN	
FABIANI FRANCOIS	
FILIPPI FRANCOISE	
GRASSI DIDIER	
GRAZIANI ANTOINE	
GRAZIANI-SANCIU LIVIA	
GUIDICELLI LAUDA	
LACAVE MATTEA	
LINALE SERGE	
LUCCIONI DON PETRU	
LUCIANI EMMANUELLE	
MANGANO ANGELINA	
MASSONI JEAN JOSEPH	
MATTEI MATHILDE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MILANI JEAN LOUIS	
MONDOLONI JEAN-MARTIN	
MORGANTI JULIEN	
ORSINI SAULI LAURA	
PAOLI JEAN FRANCOIS	
PASQUALINI D ULIVO MARIE PIERRE	
PELLEGGRI LESLIE	
PERETTI PHILIPPE	
PIERI PIERRE	
PIERRE SAVELLI	
PIPERI LINDA	
POLISINI IVANA	
ROMITI GERARD	
SALGE HELENE	
SIMEONI GILLES	
TATTI FRANCOIS	
TIERI PAUL	
TIMSIT CHRISTELLE	
VESPERINI FRANCOISE	
VIVARELLI MARI JEROMINE	
ZUCCARELLI JEAN	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .